

VILLE DE SHANNON AVIS PUBLIC PPCMOI PP2017-90016

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général adjoint et greffier de la Ville de Shannon :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire tenue le **lundi 22 janvier 2018**, a adopté le projet de résolution de PPCMOI **PP2017-90016** :

Cette demande déposée par le propriétaire des lots 5 476 327 et 5 476 329, sis au 57 et 65, rue Saint-Patrick dans la zone C-36, vise le remplacement des deux constructions prévues de cinq (5) logements avec garage intégré par deux constructions de six (6) logements.



Une assemblée publique de consultation concernant ce projet de résolution aura lieu le **jeudi 1**er **février 2018** à 19 h, à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick à Shannon. Au cours de cette assemblée, les responsables expliqueront le projet de résolution et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de résolution peut être consulté sur le site Internet à <u>www.shannon.ca</u> et à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 24º JOUR DE JANVIER 2018

Le directeur général adjoint et greffier,

Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA